

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1916. Chapitre **XXVI** : Les enlèvements

A peine von Bissing eut-il reçu la protestation du cardinal qu'il fut entraîné dans une correspondance avec les ouvriers eux-mêmes. Les vues du gouverneur général furent publiées en Belgique ; celles de ses adversaires et de ses victimes se frayèrent un chemin vers le monde plus libre et plus éclairé du dehors. Il y eut d'autres protestations, auxquelles le gouverneur général ne répondit pas : (...) celle du **11 novembre**, présentée par les membres de la magistrature et du Barreau de Belgique (...) (**Note : PASSELECQ : pages 67-68**)

Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. »

Il s'agit de quelque **76** pages (anglaises + françaises) pour ce seul chapitre. **Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

A Son Excellence Monsieur le Baron Von Bissing,
Gouverneur-général en Belgique.

Bruxelles, le 11 novembre 1916.

Excellence,

Les soussignés, unis dans une même pensée de solidarité pour la défense du droit, croient de leur devoir de faire connaître à Votre Excellence l'impression douloureuse que fait dans le monde judiciaire tout entier la récente mesure prise contre une partie de la population belge.

Des citoyens paisibles, appartenant à toutes les classes de la société et sur tous les points du pays, sont, au mépris du droit naturel, du droit positif et du droit des gens, arrachés à leurs foyers, à leurs familles et employés, en Allemagne ou ailleurs, à des travaux qui servent, indirectement tout au moins, aux opérations militaires contre la Patrie.

C'est la méconnaissance du grand principe de la liberté individuelle, reconnu par tous les peuples civilisés.

C'est la méconnaissance, aussi, des principes les plus certains du droit de la guerre qui assure aux populations civiles le libre exercice de leurs droits.

C'est la méconnaissance enfin, des assurances que Votre Excellence donnait à la

population belge, quand elle promettait aux citoyens restés dans le pays, sécurité et protection.

Cette mesure nous reporte au temps où le vainqueur emmenait en servitude les populations vaincues et les réduisait en esclavage.

L'homme est maître de sa personne, de ses forces et de sa volonté*. Les travaux forcés sont une peine réservée aux grands crimes.

Les soussignés se permettent de le rappeler à Votre Excellence et espèrent qu'elle se fera auprès du Gouvernement Impérial le défenseur de la Belgique confiée à sa vigilance et à sa garde.

Ils présentent à Votre Excellence les assurances de leur haute considération.

(**N. B.** : Suivent cinq cents signatures environ : Cour et Barreau de Cassation ; Cour d'appel et Barreau de Bruxelles ; Tribunal de commerce de Bruxelles ; Juges de paix et Prud'hommes de Bruxelles.)

Notes de Bernard GOORDEN.

Traduction française : « *Les enlèvements* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXVI (1916) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 383-391 (8 pages). D'après Brand Whitlock (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre « 33 (« The Press-gangs », intitulé « Documents in

evidence » dans d'autres éditions), volume 2, pages 268-344 (76 pages), en particulier à la page 326.

A lire, PASSELECQ, Fernand ; **Les déportations belges à la lumière des documents allemands** (avec de nombreux facsimilés et la reproduction de tous les documents belges) ; Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917, XV-435 pages.

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **50 mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916). Voir, e. a., à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Curieusement, ils présentent le document en date du 8 novembre *, avec de légères nuances (à part la **phrase, surlignée** par nos soins **en vert**, qui n'y figurait pas). Mais peut-être a-t-il communiqué à des journalistes en avant-première, un « scoop » ?...

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit des mêmes dates Charles TYTGAT dans **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit du même jour dans son **Journal de guerre** (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf